



À destination des partenaires DATES DES RÉSEAUX

- 26 septembre (journée) **Relais Petite Enfance**
- 3 octobre **Comité des financeurs reapa**
(dépôt des dossiers pour le 15 septembre 2024)
- 11 octobre (journée) **Réseau Lieux d'Accueil Enfant Parents**
- 15 OCTOBRE > REPORTÉ **Réunion des accueils de loisirs**
à la CCI à La Roche sur Yon
- 18 OCTOBRE > REPORTÉ **Réunion des accueils de loisirs en visio**

Pour y participer ou pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter votre conseiller technique.

CPOG

Partenaires de la Caf, vous voulez tout savoir sur la feuille de route de la Caf à 5 ans ; ces documents ont été réalisés, pour vous, en vidéos et en images

L'ESSENTIEL DU CPOG 2023
Partenaires de la Caf, vous voulez tout savoir sur la feuille de route de la Caf à 5 ans, ce document est pour vous.

- PETITE ENFANCE**: Soutenir le déploiement du service public de la petite enfance (SPPE) ; Informer, pérenniser, développer des places, favoriser l'accessibilité, renforcer la qualité.
- JEUNESSE**: Poursuivre la dynamique d'accompagnement des jeunes : - Financement BAFJA, - Accompagnement des animateurs PS Jeunes, - Développement des Points Accueil Écoute Jeunes, - Initiatives Jeunes Vendée.
- ENFANCE**: Soutenir le maintien, le développement, la qualité d'accueil et l'accessibilité des accueils de loisirs (en moyen des Projets Éducatifs De Territoire-Plans territoriaux).
- ANIMATION DE LA VIE SOCIALE**: Soutenir les initiatives locales pour répondre aux besoins des habitants ; - Accessibilité, accès aux droits, médiation, orientation, soutien à la parentalité, offre d'attention auprès des publics vulnérables.
- HANDICAP**: Soutenir l'accueil des enfants en situation de handicap (bonus inclusion) et soutenir les parents (rép parent) en lien avec le Pôle ressources handicap (PRH).
- PARENTALITÉ**: Continuer de développer les actions de soutien aux parents (étape parentale, Promoteurs du Net Parentalité, Rendez-vous Parentalité).
- ACCÈS AUX DROITS**: Faciliter l'accès aux droits et aux services (prime d'activité et services aux parents séparés notamment, dont victimes de violences conjugales) ; France Services.

L'ESSENTIEL DU CPOG 2023
Partenaires de la Caf, vous voulez tout savoir sur la feuille de route de la Caf à 5 ans ; ce document a été réalisé, pour vous, en vidéos et en images.

- TEXTE SOULIGNÉ VIDÉO**: Le mot de Sylvie GUÉDON, directrice de la Caf de la Vendée.
- Stratégie de la production de services**
- ENSEMBLE, cultivons notre CPOG**
- Avenir populationnelle**
- Solidarité à la source**: Territoire afro non-recours
- Transition écologique**
- Soutien à la parentalité**: Site étapeparentale.fr
- Services publics enfants**
- Champs des solidarités**
- Aide aux victimes de violences conjugales**

IMPORTANT

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !
ÉVALUEZ NOTRE FLASH INFOS PARTENAIRES ICI

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Découvrez le rapport d'activité 2023 de la Caf de la Vendée.
Visionnez ou consultez les chiffres clés de l'année 2023.

DÉCOUVREZ LE CALENDRIER 2024 DES PRESTATIONS DE SERVICES VERSÉES AUX PARTENAIRES

Calendrier 2024 DES PRESTATIONS DE SERVICE
LES DATES À RETENIR

- FÉVRIER**: 11 Appel des données 2023 (hors 40,5M) ; 16 Appel des données 2023 (hors 40,5M)
- MARS**: 01 Paiement du 1^{er} trimestre sous forme de virements de verse distribution professionnelle ; 31 Date limite de déclaration des données prévisionnelles 2024 et des données réelles 2023
- AVRIL**: 30 Date limite de dépôt des données de l'année de distribution des prestations CAF en 2024
- JUIN**: 09 Appel des données 2024 actualisées au jour du 09/06/2024 ; 16 Appel des données 2024 actualisées au jour du 16/06/2024
- JUILLET**: 01 Paiement du 2nd trimestre sous forme de virements de verse distribution professionnelle
- SEPTEMBRE**: 06 Appel des données 2024 actualisées au jour du 06/09/2024
- OCTOBRE**: 30 Date limite de déclaration des données 2024 actualisées au jour du 30/10/2024
- DÉCEMBRE**: 15 Appel des données prévisionnelles 2025 (hors 40,5M) ; 30 Appel des données prévisionnelles 2025 (hors 40,5M)

LE PASS COLO, C'EST QUOI EXACTEMENT ?



Faciliter les départs en colonies de vacances des enfants, l'année de leurs 11 ans, tel est l'objectif du Gouvernement en créant cette nouvelle aide pour les familles !

Plus d'informations sur le dispositif ICI



ALLO ECOUTE PARENTS

Une ligne téléphonique pour les parents

Une question, une inquiétude, un besoin de se rassurer, le parent peut contacter le **02 51 06 31 44** pour échanger autour de son rôle de parent avec un professionnel et lui permettre de se rassurer, de recueillir des informations, d'être écouté.

3 permanences de 2 heures par semaine hors vacances scolaires (lundi de 11h30 à 13h30, mercredi de 9h30 à 11h30 et vendredi de 14h à 16h)



ETREPARENT85.FR

Retrouvez un nouveau dossier sur le site



Nos différends sur l'éducation ne facilitent pas la vie de nos enfants !

EAJE : GUIDE PRATIQUE

Sur l'accueil d'urgence, l'accueil occasionnel et l'accueil à temps partiel

Ce guide s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'accueil du jeune enfant. Il a été réalisé avec les acteurs du secteur, il laisse la parole aux professionnels et valorise des méthodes innovantes dans le but de développer des solutions d'accueil sur l'ensemble des territoires.

Il a pour vocation d'apporter un éclairage et une définition commune ainsi que des précisions sur les différentes solutions de mode d'accueil collectif alternatives à l'accueil régulier et à temps plein et sur leurs modalités de déploiement.

Disponible ICI



NOUVEAU

6 PROMENEURS DU NET PARENTALITÉ (PDN) EN VENDÉE

A l'instar des PDN jeunesse, existent en Vendée des PDN parentalité qui ont les mêmes missions :

- Créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir, une autre manière d'être en relation et d'assurer une permanence éducative sur internet et les réseaux sociaux.

Seul le public change puisque les PDN parentalité accompagnent des parents.

Retrouvez ces PDN ICI

EAJE PSU : LA CAMPAGNE FILOUÉ

La campagne se déroule du 22 avril au 22 juillet 2024

En 2023, 98 % des structures du département ont répondu à cette enquête



Vous pouvez déposer votre fichier :

- Via votre espace Partenaires qui vous sert à déclarer vos données d'activités et financières **sur Caf.fr ICI**

Après votre connexion, un encart spécifique en page d'accueil est disponible pour recueillir le fichier FILOUE. Une rubrique « Aide » est également disponible pour vous accompagner.

- Via la plateforme FILOUE : vous pouvez accéder à **une plateforme d'aide à la déclaration ICI**

La réponse à l'enquête FILOUE est une obligation conventionnelle faite aux Caf. Merci d'avance.

Retrouvez l'ensemble des supports d'aide **sur Caf.fr ICI**



ZOOM SUR LES DIFFÉRENTES REVALORISATIONS ET BONUS EN FAVEUR DE L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Les financements Petite Enfance, qui concernent l'accueil individuel et collectif évoluent afin de répondre aux objectifs du service public de la petite enfance.

SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE



- Découvrez les principaux changements > accueil collectif - crèches bénéficiaires de la Psu et accueil individuel
- Découvrez les dispositifs Caf de financement de l'accueil du jeune enfant
- Découvrez comment la Caf est aux côtés des assistants maternels et des maisons d'assistants maternels

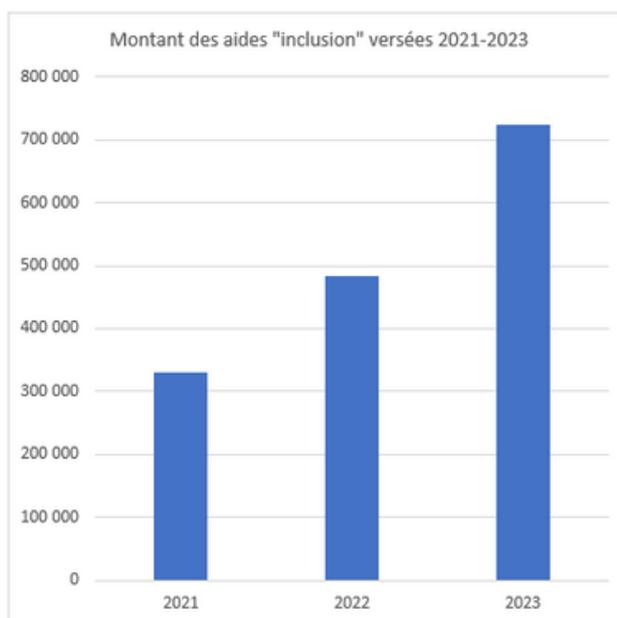
Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter votre conseiller technique.

L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La politique de la Caf en faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les modes d'accueil collectif des mineurs (EAJE/ALSH...)

Depuis près de 15 ans, la Caf de la Vendée accompagne les familles et les structures d'accueil collectif à travers sa réglementation des aides financières aux partenaires « aide à l'inclusion des enfants en situation de handicap » afin de sensibiliser les équipes pédagogiques, de favoriser l'accueil inconditionnel des enfants mais également la mixité et le vivre ensemble.

La prise en charge financière par la Caf des intervenants accompagnant l'enfant sur ces temps d'activité a été croissante témoignant des besoins des familles et des structures mais également de la sensibilisation de tous les acteurs intervenant auprès de l'enfant. **En 2023, près de 200 enfants et adolescents ont été concernés par notre dispositif pour 29 598 heures d'intervention.**



Depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle prestation de service nationale « complément inclusif » qui vise à mieux financer toute heure d'accueil d'un enfant en situation de handicap bénéficiaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé dans les accueils de loisirs et accueils jeunes a été créée. Un webinar a été proposé aux accueils de loisirs et accueils jeunes de Vendée le 27 juin afin de préciser les conditions d'éligibilité et les modalités de versement en référence à notre réglementation locale.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter votre conseiller technique.



SOLIDARITÉ À LA SOURCE À COMPTER D'OCTOBRE

Le dispositif de ressources mensuelles (DRM) pour simplifier et favoriser l'accès aux droits

Après l'arrivée du montant net social sur les documents de référence (bulletins de salaires notamment) et son utilisation obligatoire depuis janvier 2024 dans les demandes et déclarations trimestrielles de ressources (DTR) des bénéficiaires du RSA et de la Prime d'activité, la deuxième étape de la solidarité à la source se met en place avec le pré-remplissage des DTR.

Les bénéficiaires du RSA et de la Prime d'activité n'auront plus besoin de remplir eux-mêmes la ligne correspondant à leur salaire et/ou celle correspondant à leurs revenus de remplacement (allocation chômage, indemnités journalières de sécurité sociale, pension d'invalidité ou de retraite, etc.). Ces lignes seront pré-remplies par la Caf avec le montant net social qui aura été transmis par l'employeur ou par l'organisme versant des prestations sociales. Pour les autres ressources (revenus du capital, revenus de travailleurs indépendants, pensions alimentaires...), l'allocataire devra continuer à procéder à une déclaration dans la DTR (pas de changement de la procédure existante).

La prochaine étape débute en octobre prochain avec les déclarations trimestrielles de ressources pré-remplies pour les allocataires de cinq Caf.

[Pour en savoir +](#)

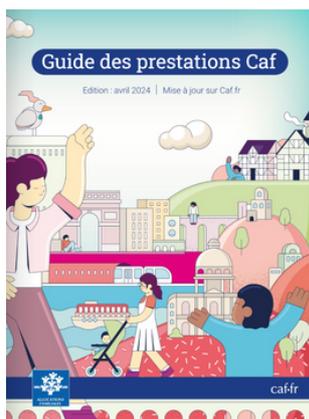
UNE BD CAF/CPAM POUR LES 16-25 ANS

Les démarches administratives peuvent parfois sembler compliquées, surtout aux jeunes. La Caisse nationale des allocations familiales et l'Assurance Maladie proposent une approche ludique et constructive pour aider les 16 / 25 ans à naviguer à travers le labyrinthe des procédures administratives.

Découvrez la BD "Sam et l'administration : objectif zéro galère !"



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU
GUIDE DES PRESTATIONS 2024

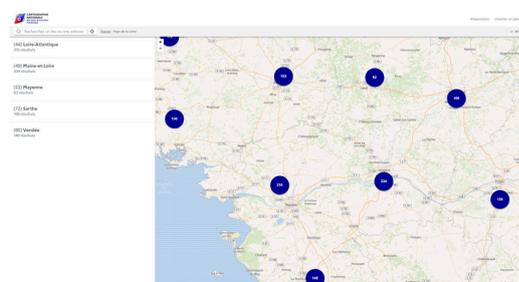


LES LIEUX DE MÉDIATION NUMÉRIQUE EN VENDÉE

Carte interactive

En lien avec le Schéma Départemental des services aux Familles et les travaux du GRAIN, une cartographie des lieux de médiation numérique a été créée sur la Vendée. **Son but** : identifier les ressources locales et orienter les usagers vers les acteurs proches de chez eux. **La cartographie répertorie près de 180 lieux** pour apprendre à se servir des outils numériques ou bien être accompagnés sur les sites institutionnels et démarches en ligne.

Retrouvez la cartographie ici





OFFRE DE SERVICES AUX PARTENAIRES

NOTIFICATIONS SUR AFAS

Le suivi des paiements, des indus et des notifications sur Aides Financières d'action sociale (Afas) de mon compte partenaire

Depuis avril, les partenaires gestionnaires de structures peuvent accéder aux notifications de paiements, d'indus ainsi qu'aux notifications de subventions dans le service Afas de Mon Compte Partenaires.

Ainsi, sont accessibles au profil Approbateur via les onglets "mes paiements" et "mes indus" :

- Les notifications de paiement et des indus.
- L'export du suivi des paiements et des indus aux formats Csv et Pdf.



Egalement, sont accessibles à tous les profils (fournisseur données activités, fournisseur données financières, approbateur) via l'onglet "mes déclarations" :

- Les notifications de subventions qui récapitulent les paiements et les indus effectués.



Compte-tenu de ces nouveautés et dans le cadre de nos engagements en termes de développement durable, les notifications de paiement par voie postale prendront fin le 30 juin 2024

Une question ? **Contactez votre gestionnaire conseil aides financières collectives**

CAF.FR : NOUVELLE RUBRIQUE « PROFESSIONNEL »

Le 13 juin dernier, le site internet caf.fr a connu une évolution éditoriale conduisant notamment à la création d'un espace « Professionnels » issue de la fusion des rubriques actuelles « Partenaires » et « Nous connaître ». Ce chantier initié depuis plusieurs années, en parallèle de la refonte de l'espace « Allocataires » de 2022, va contribuer à améliorer l'expérience utilisateur en rendant plus attractives des informations institutionnelles jusqu'alors difficilement accessibles.

Les objectifs de cette évolution :

- faciliter et simplifier l'accès à l'information ;
- favoriser une recherche par moteur de filtrage plutôt qu'une navigation par page pour accéder à l'information ;
- améliorer l'accès au contenu aux smartphones ;
- garantir l'accessibilité numérique et le respect des pratiques de sobriété numérique.



Retrouvez toutes les infos utiles dans la rubrique "offres et services" puis "partenaires locaux"